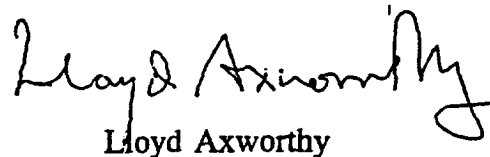


This Bill would authorize U.S. preclearance officers to administer in Canada certain U.S. laws related to customs, immigration, public health, food inspection and plant and animal health. These provisions would be subject to the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, the *Bill of Rights*, and the *Human Rights Act*. All criminal matters would be dealt with by Canadian authorities under Canadian law. U.S. criminal law would not be enforced in Canada. U.S. officers would not be armed. A Canadian police officer will be present in preclearance areas to maintain Canadian law.

Finally, I am pleased to advise you of our plans with the United States to introduce one-stop intransit preclearance to all Preclearance sites in Canada.

I am pleased to attach a copy of the news release and other information regarding these amendments. I welcome any comments you may have on the Bill.

Sincerely,


Lloyd Axworthy

Ce projet de loi autorisera les agents de précontrôle américains à appliquer au Canada certaines lois américaines en matière de douane, d'immigration, de santé publique, d'inspection des aliments, de santé des plantes et des animaux en conformité avec la Charte canadienne des droits et des libertés, la *Déclaration des droits*, et la *Loi sur les droits de la personne*. Toutes les affaires criminelles seront traitées par les autorités canadiennes en vertu de la loi canadienne. Le droit pénal américain ne sera pas appliqué au Canada. Les agents américains ne seront pas armés. Un agent de police canadien sera présent dans les zones de précontrôle pour assurer le respect du droit canadien.

Je suis heureux de vous informer de nos intentions de procéder avec les États-Unis à l'introduction d'un service unique de précontrôle en transit dans tous les sites de précontrôle au Canada.

Je joins à la présente copie du communiqué et d'autres renseignements au sujet de ces modifications et je vous saurais gré de bien vouloir me faire part de vos commentaires éventuels au sujet du projet de loi.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.